

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 446

Artikel: Les Françaises doivent voter : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION
M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de chèques postaux 1. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE Fr. 5.—
ÉTRANGER 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace :
40 centimes
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

Romain ROLLAND.

Le plus sûr chemin qui nous rapproche de nos morts... ce n'est pas de mourir comme eux, c'est de vivre. Ils vivent de notre vie et meurent de notre mort.

Lire en 2^{me} page:

A. LEUCH et J. GUEYBAUD: *Les votations de dimanche.*
M. CORBETT-ASHBY et ROSA MANUS: *Qui veut aller à Istanbul?...*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

Pour faciliter le travail ménager.
Le XX^e anniversaire de la fondation de l'Union Mondiale de la Femme.
Correspondance. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Glanée dans la presse: *Le vote des femmes en France et l'enquête du «Matin».*

Cette neutralité politique gêne aussi bien l'Alliance des sociétés féminines que l'Association suisse pour le Suffrage, que nos petites Unions de femmes. Mais quelle modification à apporter à vos statuts? Quelle définition y donner de la politique? Tout cela est bien difficile à résoudre.

S. BONARD.

La discussion continue. (Réd.)

Contre les maisons de tolérance

Nous sommes heureuse de pouvoir annoncer à nos lecteurs la bonne nouvelle que deux villes de France encore, Fontainebleau et Saint-Brieuc, viennent de prendre la décision de fermer leurs maisons de tolérance.

D'autre part, dans les milieux abolitionnistes de Savoie, l'on est assez ému de l'autorisation donnée par le Conseil municipal d'Ambilly (Haute-Savoie) d'ouvrir une maison sur le territoire de la commune. Une pétition qui circule se couvre rapidement de signatures.

L'iniquité a gagné Genève, vu la proximité de la frontière, et la déclaration assez cynique que la clientèle d'Ambilly-Annessasse étant tout à fait insuffisante pour faire marcher pareil commerce on compte essentiellement sur ce voisinage! Aussi le Cartel genevois d'hygiène sociale et morale a-t-il estimé de son devoir de s'adresser, de son côté, au maire d'Ambilly pour lui faire part de cette iniquité et lui demander de rapporter sa décision. Réussira-t-il? on peut se le demander, vu les gros intérêts engagés dans cette affaire, et l'attitude prise par le *Journal français* de Genève, qui reflète assez tristement une opinion d'il y a cinquante ans. Hélas!...

Seize femmes turques élues

Voilà qui est fait. Pour la première fois dans l'histoire, le parti national turc a procédé l'autre semaine à l'élection de seize femmes qui seront appelées à siéger dans l'Assemblée nationale, dont la session prochaine s'ouvrira le 1^{er} mars. Ainsi donc quand nous irons à Istanbul, dans moins de deux mois, ce sera «Madame la Députée» turque qui recevra «Madame l'Incapable» ou «Madame la Mineure» suisse...

Merci, ô mes concitoyens, pour la place que vous nous assignez devant l'étranger.

Les femmes et les partis politiques

(Réponse à la Rédaction)

Bien sûr que nous devons accepter d'entrer dans les partis politiques qui veulent bien nous ouvrir la porte! Même si cette porte n'est qu'entrebaillée, même si l'on ne nous offre qu'un siège bien dur et malcommode dans une froide antichambre, même si l'on ne nous donne qu'une voix consultative, même si l'on ne nous confie que des besognes subalternes, faites de dévouement et comportant bien peu d'honneur. A eux la gloire! Il faut profiter de toutes les occasions d'affirmer notre existence. Elles ne sont déjà pas si nombreuses, ces occasions de rappeler qu'on travaille, qu'on réfléchit, qu'on a ses petites idées sur la politique et sur l'administration! Profitions de toutes les occasions de donner notre collaboration et d'habituer les hommes à cette collaboration qui devrait être la règle dans tous les domaines.

Dans cette antichambre malcommode, on ne nous donnera que des besognes subalternes: récolter de l'argent, «taper» les amis et les amies, organiser des excursions, des tombolas, s'occuper du chauffage ou de la décoration d'une salle... Besognes bien embêtantes, évidemment. Mais qu'il nous faut accepter parce que forcément, si nous persévérons, si nous faisons preuve de quelques qualités, ces besognes s'étendront, deviendront plus intéressantes pour de futures citoyennes; par la force des choses, en prenant l'habitude de travailler, dans le domaine politique, avec des femmes, nos «encroutés» finiront par comprendre (d'ici à mille ans) que nous sommes des êtres humains comme eux, que nous sommes mêmes leurs égales, et que nous pouvons servir à autre chose qu'à payer des impôts et les frais de leurs expériences. Il faut que les citoyens suisses s'habituent à collaborer avec la future citoyenne. Car ce qui retarde chez nous l'avènement du suffrage féminin, ce ne sont pas tant les raisons qu'on nous répète sans y croire; ce ne sont que des arguments-prétextes; la grosse affaire, c'est que le vote féminin est un geste qu'on n'a jamais vu, dont on n'a pas l'habitude, qui choque encore. En travaillant dans les organisations de partis, nous travaillons à notre affranchissement.

Pourquoi faire, d'ailleurs, tant de difficultés? Les portes qu'on nous ouvre sont si rares: chez les socialistes, dans deux ou trois groupes radicaux. Ce n'est presque pas la peine d'en parler ni d'y consacrer un article.

Quant à la neutralité de nos organisations féministes, elles ne sera en rien attaquée par l'activité individuelle de quelques-unes de leurs membres. D'ailleurs, cette neutralité n'est qu'une équivoque, un malentendu, un leurre, depuis que toutes les questions nationales, de par l'esprit que les hommes y portent, deviennent des questions de parti. Qu'est-ce que cette neutralité politique qui nous permet de prendre position dans la question de l'assurance-vieillesse et nous interdit de nous prononcer — en tant qu'association, bien entendu — pour la défense nationale ou contre le prélèvement sur les fortunes? Il y a la vie nationale, il y a des questions vitales pour l'existence de la Suisse, et il y a la politique.

Hommage à M^{me} Plaminkowa à l'occasion de ses soixante ans

Les féministes tchèques ont fêté, l'autre semaine, l'anniversaire de sa chef incontesté de leur mouvement, que ses qualités d'intelligence, d'enthousiasme, et son dévouement sans bornes à la cause féministe, ont rendue extrêmement populaire bien au delà des frontières de son pays.

Notre journal, qui s'est déjà, dans son dernier numéro, associé avec affection et reconnaissance aux vœux qui ont été manifestés de toutes parts à M^{me} Plaminkowa, tient aujourd'hui à rappeler les états de service de cette dernière, aussi bien dans le domaine social et intellectuel que dans l'activité féministe et politique. En effet, M^{me} Plaminkowa a débuté dans la vie active comme professeur, puis comme inspectrice de l'enseignement primaire supérieur et des écoles supérieures de jeunes filles; elle a représenté pendant la guerre balkanique un grand quotidien tchèque; elle est l'auteur de nombreux articles de journaux et de plusieurs études et essais; et elle est aussi une oratrice et une conférencière avertie que l'on regrette de ne pouvoir entendre dans sa langue maternelle, grâce à laquelle doivent alors se donner libre cours toute son ardeur et toute son éloquence. De nombreuses institutions sociales (asiles maternels, homes d'enfants, ateliers-ouvoirs, etc.) de son pays lui doivent aussi, soit leur création, soit un appui effectif. Mais c'est cependant dans l'ordre féministe et politique qu'elle a surtout donné sa mesure: membre du Conseil municipal de Prague dès 1918, soit aussitôt que la République tchécoslovaque nouvellement constituée eût reconnu aux femmes leurs droits de citoyennes, elle fut élue en 1925 sénateur, et n'a pas cessé depuis lors de siéger à cette Haute Assemblée, où elle fonctionne comme membre de la Commission du budget. De plus, et pendant trois années consécutives, elle a représenté son pays à l'Assemblée de la S. d. N., y abordant simultanément les questions sociales et humanitaires (protection de l'enfance, inspection des prisons) et féministes (nationalité de la femme mariée).

Car, et malgré les innombrables activités de cette riche nature toujours sous pression, toujours bouillonnante d'idées, et avant d'être une intellectuelle, une travailleuse sociale, une femme politique à la fois démocrate et patriote, M^{me} Plaminkowa est essentiellement une féministe. Non pas seulement parce qu'elle est membre d'un nombre incalculable de Sociétés et de groupements nationaux et internationaux, non pas seulement de par l'énumération de ses divers titres (est-elle une organisation internationale¹ de quelque importance dont M^{me} Plaminkowa ne soit pas active vice-présidente?...), mais parce que l'un des sentiments les plus profondément enracinés en elle est celui de la justice entre les sexes. Passionnée et ardente, consciente à bon droit de sa valeur de femme, elle n'admet pas que la femme, être humain comme l'homme, égale et équivalente de l'homme, puisse être traité



Cliché Mouvement Féministe.

Frantiska PLAMINKOWA
Sénateur de Tchécoslovaquie

autrement que lui dans quel domaine que ce soit; et c'est à réaliser pratiquement ce principe irréfutuable que, depuis quarante ans, elle s'est consacrée de toute son énergie, ne ménageant jamais ses forces ni sa peine, n'acceptant jamais un compromis, ne manquant jamais une occasion de protester avec vigueur contre tout déni à cette justice qui parvient à sa connaissance, et secouant sans merci les Comités somnifères, et les Associations qui risqueraient de s'enliser doucement dans la routine d'une trop confortable accoutumance!... Cette ardeur à la lutte, jointe à une haute expérience politique et parlementaire, font d'elle, on s'en rend compte, une collaboratrice de caractère rare.

Mais pour vraiment connaître M^{me} Plaminkowa — «Plam», comme nous l'appelons en cercle intime, d'un diminutif affectueux, — il faut aussi avoir apprécié dans le souci, la maladie ou le chagrin, la chaleur de son cœur, la fidélité de ses sentiments, la solidité de son amitié et la spontanéité cordiale avec laquelle elle les manifeste. Et c'est ainsi que toutes celles qui subjugent son autorité et son indomptable tempérament, comme toutes celles qui, différant parfois d'elle sur des points de méthode, affrontent avec cette redoutable dialecticienne une discussion toujours loyale et élevée, toutes celles-là se réunissent dans une commune expression de reconnaissance et d'admiration pour cette femme remarquable, devenue pour elles toutes plus qu'une collaboratrice, mieux qu'une collègue, — une amie.

E. Gd.

Les Françaises doivent voter

C'est sous ce titre impératif — et qui suggère le succès en raison de son caractère affirmatif — que le puissant quotidien *Le Matin* poursuit la campagne en faveur du suffrage féminin que nous avons annoncé dans notre dernier numéro. Campagne initiée, nous dit M^{me} Brunschvicg, par la vue d'une carte suffragiste d'Europe exposée dans l'hôtel de la *Femme Nouvelle*, et où la tache noire faite par la France (et la Suisse aussi!) indigna si fortement la femme du directeur du *Matin* qu'elle fit part sur le champ à son mari de la honte qu'elle ressentait. Le lendemain, la campagne était lancée.

Ce n'est certes pas la première fois qu'une enquête pour ou contre le vote des femmes est faite par un journal (enquête souvent destinée aussi bien à la réclame en faveur de ce journal qu'à un examen impartial du fond même de la question!), et nous avons connu chez nous aussi des plébiscites de ce genre (rappelons notamment celui de la *Suisse* à Genève et du *Bund* à Berne). Mais jamais encore nous n'avions vu ces enquêtes prendre pareille extension ni pareille importance. C'est par milliers en effet qu'affluent au *Matin* lettres et réponses, un bulletin de vote qui figure dans chaque numéro permettant à tout lecteur et à toute lectrice de participer à ce plébiscite. De plus, et sans se limiter à cette consultation par correspondance, le journal parisien envoie ses collaborateurs interviewer tous ceux, hommes et femmes, parlementaires et littérateurs, anciens ministres et personnages politiques, féministes chefs d'associations (et M^{me} Brunschvicg, un pot de colle à la main, en train de mettre en pages *La Française* ne manque pas à la galerie) et antiféministes, dont les avis sont susceptibles d'éclairer le débat; de plus encore, il publie des articles de fond, des illustrations, des dessins... Le vote des femmes est à la mode cette quinzaine, à Paris, et il est étonnant, pour le relever en passant, que nos journaux romands, qui d'habitude ont à cœur de nous renseigner sur le détail sur ce qui se passe outre-Jura, aient laissé leurs lecteurs à peu près dans l'ignorance de ce mouvement très caractérisé. Il serait intéressant de connaître le motif de ce silence...

(La suite en 3^{me} page.)

La VIII^e Journée des Femmes vaudoises

La VIII^e Journée des femmes vaudoises, le 13 février, dans la salle des XXII Cantons (Buffet de la gare de Lausanne), était consacrée à la femme dans l'économie nationale. Si sa fréquentation fut moindre, sans doute à cause de la grippe, du moins son auditoire fut-il attentif et intéressé par les travaux présentés, spécialement par ceux de MM. G. Thélin, du B. I. T. (Genève), Henri Blanc, secrétaire agricole vaudois, et de M^{lle} A. Martin, de la Société de cautionnement Saffa (Berne).

Après une allocution de M. Paul Perret, conseiller d'Etat, au nom du gouvernement vaudois, après un appel de M^{lle} L. Comte, avocate, présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, qui attirait l'attention sur la question de la défense nationale posée aux électeurs le 24 février, et

¹ Alliance Internationale pour le Suffrage, Conseil International des Femmes, Fédération internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales, Open Door International, Petite Entente des Femmes (présidente), etc., etc.